

## I. BUT DU COURS

La corruption est un phénomène mondial, ce que rappellent chaque année des ONG comme *Transparency International*. C'est aussi un phénomène qui traverse les époques. Comme l'exprimait déjà Lord Acton au XIXe siècle : «Le pouvoir tend à corrompre, le pouvoir absolu corrompt absolument.» Beaucoup plus près de nous, la Commission d'enquête sur l'industrie de la construction («Commission Charbonneau») en arrivait à un constat semblable, bien que traduisant la «faiblesse» du détenteur de pouvoir en terme de vulnérabilité plutôt qu'en terme de vice: «Plus un élu dispose de pouvoirs en lien avec l'octroi de contrats, plus il est vulnérable à la corruption politique.» (Rapport de la CEIC, Tome 3, p. 33). La corruption serait-elle surtout affaire de vice – et donc de moralité défaillante – comme le soutient la théorie populaire des «pommes pourries»? Serait-elle plutôt une affaire de vulnérabilité reliée à des institutions dont le design serait lacunaire? À la fois l'une et l'autre? Vaut-il mieux retenir une lecture morale individualiste ou institutionnelle afin d'affronter ce problème d'éthique publique? Et quelles sont les conséquences de chacune de ces lectures?

Par ailleurs, il n'y a corruption que parce qu'il y a un corrompu et un corrompeur. Or, lequel est détenteur du véritable pouvoir? Et quelle est la logique d'action qui gouverne la relation de corruption? Peut-on affirmer qu'elle serait partout la même, dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud? Quelles sont les conditions rendant possibles ces relations de corruption? Diffèrent-elles selon les contextes culturels?

On s'entend toutefois généralement, tant au Sud qu'au Nord, pour dire que la corruption crée des distorsions indésirables dans le libre marché et que des inéquités en résultent. Certains auteurs voient néanmoins la corruption comme remplissant des fonctions bénéfiques pour la société, voire même essentielles. Ces théories insistent globalement sur certaines caractéristiques du pouvoir des élites. Devrait-on voir la «déviance» de ces élites comme la manifestation d'une «autonomie culturelle et normative» cherchant à produire une légitimation de ce qui, pourtant, heurte de front la moralité ordinaire?

Si, d'autre part, on déplace le regard vers les mesures visant à combattre la corruption, c'est un autre ensemble de questions qui surgit. Peut-on se fier sur le courage moral et la force de caractère pour dénoncer et endiguer ce problème? On sait depuis H. Arendt et de nombreux travaux faisant suite à son constat de la «banalité du mal» que l'exercice de la faculté de juger moralement en situation concrète est affaibli par de nombreux mécanismes psychologiques de désengagement moral. Faut-il néanmoins encourager l'«alerte éthique»? Si oui, à quelles conditions? Est-ce d'ailleurs, moralement souhaitable? Et quelles sont les meilleures stratégies pour orienter les choix rationnels des acteurs de façon à prévenir les situations de corruption? Comment, surtout, configurer nos institutions de façon à ce qu'elles combattent efficacement la corruption et que le pouvoir soit maintenu dans un cadre d'exercice limité et légitime?

Ce sont les principales questions qui seront abordées dans ce cours qui développera une réflexion de philosophie pratique (politique et éthique) en mettant à profit les apports d'auteurs provenant de plusieurs disciplines.

## II. OBJECTIFS

### ***Objectifs de connaissance***

- a) Comprendre les positions des philosophes et des chercheurs en sciences humaines et sociales qui ont écrit sur les thèmes du cours;
- b) Comprendre les apports respectifs, les spécificités et l'éventuel enrichissement réciproque de discours scientifiques variés portant sur des objets analogues;
- c) Cerner les enjeux normatifs d'éthique et de philosophie politique soulevés par le phénomène de la corruption.

### ***Objectifs d'habiletés intellectuelles***

- a. Développer la capacité à analyser, comparer et/ou critiquer les positions défendues par les principales théories présentées en classe ;
- b. Permettre à l'étudiant de clarifier et nuancer ses positions personnelles par rapport aux questions de philosophie pratique suscitées par les travaux portant sur la corruption ;
- c. Développer les compétences et la rigueur de l'expression et de l'argumentation.

## III. CONTENU

### **CALENDRIER :**

#### **Introduction (1 leçon)**

#### **Corruption et pouvoir : notions à clarifier (2 leçons)**

- Les marchés publics : des victimes de choix
- Le phénomène de la déviance : une lecture interactionniste
- Les criminels à cols blancs : un renversement de perspective
- Le mythe des pommes pourries : au-delà de la lecture morale classique

#### **Une logique d'action plus complexe qu'il n'y paraît (2 leçons)**

- Le corrupteur et le corrompu : à qui la faute?
- Une logique transactionnelle de pouvoir
- Le Nord et le Sud : même explication?
- Une forme pervertie du don

### Les «bénéfiques» de la corruption? (3 leçons)

- L'analyse fonctionnaliste de R. K. Merton
- La *Fable des abeilles* de Mandeville
- Des élites «naturellement» déviantes?
- Les réseaux, les «portes tournantes», la circulation des élites
- Les élites ont-elles une moralité spécifique?

### Combattre la corruption : peut-on se fier au courage moral? (3 leçons)

- De Hannah Arendt aux études de *behavioral ethics*
- Corruption et faiblesse de la volonté
- Banalité du mal, désengagement moral et *ethical fading*
- L'alerte éthique : légitime? À quelles conditions?
- L'alerteur : un traître ou un héros?

### Combattre la corruption : le design des institutions (2 leçons)

- Deux stratégies de régulation du choix rationnel
- Les «gardiens de l'éthique» : des institutions démocratiques essentielles
- La responsabilité de contrôle : une logique de méfiance et de confiance

## IV. FORMULE PÉDAGOGIQUE

Cours magistral et discussion des textes en classe (si la taille du groupe le permet, les discussions sur les textes occuperont une place importante).

## V. LECTURES OBLIGATOIRES ET LECTURES SUGGÉRÉES

Une série de textes déposés sur le site ÉNA du cours (textes de : P. Pettit, D. Thompson, P. Lascombes, H. Arendt, H. Becker, R.K. Merton, A. Bandura, L. Boltanski, M. Hénaff et plusieurs autres). Un maximum de deux ou trois textes seront en anglais

## VI. MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Un **examen de mi-session** à livre ouvert, comptant pour 40% de la note finale. Critères de correction : compréhension de la matière, clarté et rigueur de l'argumentation et qualité de la langue. L'examen portera sur la matière des cours 2 à 6, inclusivement. Il aura lieu en classe le **25 octobre 2018** à l'heure habituelle du cours;

2. Une **présentation en classe** du sujet de travail long choisi et des hypothèses qui y seront développées (20% de la note finale). La présentation sera d'une durée de 10 minutes, sous le mode d'une communication savante. Les présentations auront lieu en classe à l'heure habituelle, le **13 décembre 2018**;
3. Un **travail long** (entre 4000 et 5000 mots) dont le thème devra être approuvé par le professeur. Ce travail sera à remettre au plus tard le **21 décembre 2018** à 16h30. Ce travail vaudra pour 40% de la note finale.

## VII. ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études.
3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

## VIII. ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>